



Le Syndicat National de l'Administration  
Scolaire Universitaire et des Bibliothèques

Collèges, lycées, EREA, rectorats, DSDEN, CIO,  
établissements d'enseignement supérieur,  
Canopé, CNED, CROUS, ONISEP, laboratoires,  
bibliothèques, Jeunesse et sports...



# Appel à la grève unitaire le 29 septembre 2022

**Indexation des salaires et des pensions sur l'inflation !**

**Revalorisation des salaires pour toutes et tous !**

**Requalification massive des emplois de C en B et de B en A !**

Si la hausse de 3,5 % de la valeur du point d'indice de la fonction publique a permis d'augmenter celui-ci de 17 centimes bruts au 1<sup>er</sup> juillet 2022, elle est loin de compenser la hausse de l'inflation - de 5,8% à la même date - ni même et surtout les pertes subies depuis plus de 20 ans par les différentes périodes de blocage salarial. **D'autres mesures de portée limitée s'ajoutent à cette revalorisation du 1<sup>er</sup> juillet** dernier, celles contenues dans la loi dite du pouvoir d'achat.

La « politique » salariale du gouvernement méprise superbement au moins la moitié des personnels que représentent les personnels de la catégorie C, qu'ils soient adjoints administratifs, adjoints techniques ou magasiniers. Pour elles et eux, les grilles de rémunérations des 3 grades restent concernées par les eaux du SMIC, au mépris des missions, métiers et qualifications !

Les modifications de la grille indiciaire des personnels de catégorie B relèvent pour nous du même mépris et de la même volonté d'austérité salariale !

Oser proposer 356 points d'indice en début de carrière soit 4 points seulement au-dessus du minimum Fonction publique SMIC, c'est inscrire définitivement et durablement le début de la catégorie B dans les eaux du salaire minimum, qui plus est percuté par une inflation récurrente et galopante.

Rappelons qu'un.e citoyen.ne sur cinq a déjà réduit son budget alimentaire, que près de la moitié ont déjà réduit certaines dépenses. Ce sont les plus faibles salaires qui sont méprisés alors que ce sont ces salaires qui ne permettent déjà plus de vivre aussi bien qu'il y a un an.

Ce dont nous avons besoin, c'est d'une revalorisation générale de nos salaires ! C'est d'une revalorisation générale de nos indices de rémunération et donc d'une reconstruction globale des grilles indiciaires dans la fonction publique, pour l'ensemble des personnels, des catégories A, B et C...

**Rejoignons TOUTES et TOUS les manifestations unitaires organisées dans les départements !**

## L'argent existe pour une revalorisation globale des grilles indiciaires !

**Selon OXFAM, la fortune des milliardaires a augmenté plus rapidement en 19 mois de pandémie qu'en plus de 10 ans.** De mars 2020 à octobre 2021, les richesses des grandes fortunes françaises ont bondi de 86 %, soit un gain de 236 milliards d'euros. **Qu'on cesse de nous dire qu'on ne peut pas faire plus pour les bas salaires !**

**Les profits des grandes entreprises** qui ont profité de la crise sanitaire ou de la guerre en Ukraine ont explosé, pendant que des millions de personnes se sont appauvries et que les effets du changement climatique sont de plus en plus criants.

**Ainsi, Total cumulait 6 milliards de bénéfices annuels en moyenne entre 2018 et 2020.** En 2021, ce chiffre est monté à 16 milliards. Carrefour de son côté a engrangé en moyenne 403 millions de bénéfices entre 2018 et 2020. En 2021, l'entreprise a réalisé un bénéfice record de 1,7 milliards d'euros. La BNP Paribas a elle engrangé 7,5 milliards en moyenne entre 2018 et 2020 contre près de 9,5 milliards en 2021. En France, les entreprises du CAC40 ont engrangé 61,37 milliards d'euros de profits avant impôts.

**Étendu aux 150 plus grandes entreprises,** on peut estimer qu'en moyenne, pour l'année 2021, elles ont dégagé de 80 à 90 milliards d'euros de profits, soit des profits exceptionnels par rapport à leurs marges en dehors des conditions de crise connues depuis 2 ans.

**Pour vivre dignement de notre travail et faire reconnaître nos métiers, missions et qualifications, le SNASUB-FSU rappelle ici ses revendications salariales et en matière de carrières :**

- une valeur du point d'indice fixé à 6 € et un salaire minimum fonction publique fixé à 1850 € net ;
- une revalorisation générale immédiate de l'ensemble de la grille indiciaire par la distribution additionnelle de 70 points d'indice ;
- une revalorisation des indemnités statutaires pour corriger toutes les inégalités existantes, les aligner sur les meilleurs taux servis dans la fonction publique avant de gagner leur intégration dans le salaire indiciaire ;
- un plan massif de requalification des emplois de C en B et de B en A ;
- un plan de titularisation des personnels précaires.

**Par ailleurs, dans le contexte actuel, il est nécessaire de :**

- rétablir l'indexation des salaires et des pensions sur l'inflation pour permettre à chacun de maintenir son niveau de vie ;
- bloquer les prix sur les produits de première nécessité.

**Dans le contexte de la rentrée où l'INSEE prévoit une inflation à 7 %, la relance de l'activité économique peut passer par une hausse de salaire, le SNASUB-FSU appelle à la grève le 29 septembre avec la CGT et Solidaires. Partout, organisons la mobilisation, participons aux manifestations !**



**Mobilisons-nous le 29 septembre  
pour vivre dignement,  
pour la satisfaction des besoins sociaux !**